

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Gilles COURGEY, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER, Marie-Blanche BORY, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir Jean-Michel TALON à Marie-Blanche BORY, Gerard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Fatima KHELIFI à Lionel ROY, Fabrice PETITJEAN à Patrice DUMORTIER, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Anaïs MONNIER à Thomas BIETRY, Cédric PERRIN à Virginie REY, Bernard CERF à Jean Louis HOTTLET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 ^{er} avril 2021	Le 1 ^{er} avril 2021	En exercice	50
		Présents	35
		Votants	43

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jacques ALEXANDRE est désigné.

2021-03-42 Cession de terrain aux Fonteneilles pour parcours cycliste-Ville de Beaucourt *Rapporteur : Christian RAYOT*

Vu la demande de la Ville de Beaucourt en date du 25 novembre 2020,

Dans le cadre de son projet pour valoriser le sport pour tous et améliorer le cadre de vie des habitants, la Ville de Beaucourt souhaite aménager un espace dédié à un pumptrack, parcours cycliste en boucle fermée avec plusieurs bosses consécutives et virages relevés.

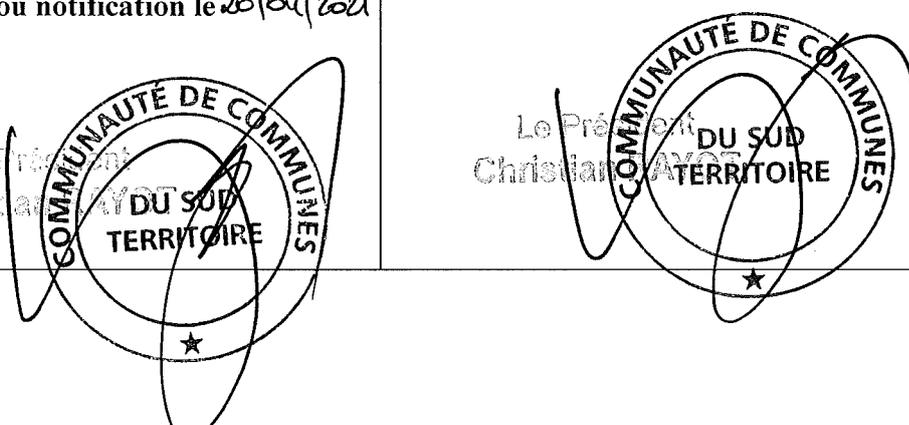
La réalisation de ce projet est conditionnée au choix d'une parcelle de terrain à la fois bien située en termes d'accessibilité et suffisamment éloignée des zones d'habitation.

Le choix de la ville de Beaucourt s'est porté sur une partie de terrain située entre le bâtiment des Fonteneilles et le Parc des Cèdres, à détacher des parcelles cadastrées AL 448 et 450, à raison de 6 000 m². Ces parcelles sont aujourd'hui propriété de la CCST et situées en zone NL (naturelle à vocation de sports et loisirs – aménagements légers) du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Afin de pouvoir réaliser cette opération, la Ville sollicite de la CCST la cession de ce terrain à l'euro symbolique.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de céder le terrain susvisé à la Ville de Beaucourt à l'euro symbolique,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette prise de décision.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le 20/04/2021</p> <p>Le Président, Le Président Christian</p>	<p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian</p> 
---	--